



PROCES-VERBAL DU COMITE **DIRECTEUR DU COMITE** **DEPARTEMENTAL DES VOSGES**

Présence :

Membres présents : J GUERRE – P MANGEOLLE – MP CANET – D CANET – M PETITJEAN – L DEMANGE – JC TORNOCZKY – S BOURSIER – V MORGANTI – O SAUNIER – V THIRIET – T LEMONNIER – JM PHELISSE – S CLAUDON – L VALETTE – F DA SILVA – D FERRY – JM BARBIER – K GEORGES – G GILET – G GREGORI

Membres excusés : M ALAVOINE – S DELOY – J CLAUDON

Membres absents C THOMASSIN – G GRUNENWALD – D MARQUAIRE – F PARMENTIER

Objet :

Délégations administratives aux commissions

Le Comité Directeur du Comité des Vosges de Basket dans sa réunion du 12 octobre 2017 décide d'accorder les délégations suivantes aux Commissions :

Commission sportive

- Obligations sportives
- Rencontres à rejouer
- Fixer et /ou modifier les horaires des rencontres
- Dérogations sur les jours et les horaires de rencontres
- Homologation et modification de la personnalisation des équipes
- Etablissement des Poules et des Calendriers
- Réserves dans son domaine de compétences
- Amendes sportives
- Décision de forfaits
- Décision de matchs remis
- Irrégularités administratives
- Sanctions pour manquement à l'application des règlements sportifs

Commission technique

- Les sélections
- Les stages pour les joueurs-joueuses et les cadres techniques
- Le statut de l'entraîneur
- Les cahiers des charges pour les engagements
- La formation et la qualification des entraîneurs
- L'organisation du championnat benjamin(e)s
- Organisation des secteurs mini-basket
- Organisation des stages
- Liaison avec le milieu scolaire
- Fête du mini basket
- Formation des cadres techniques (diplômante ou non)
- Organisation du championnat poussin(e)s



Commission Départementale des Officiels

Désignations
Réclamations
Réserves dans son domaine de compétences
Formation des arbitres
Formation des OTM
Observation des arbitres
Classement des arbitres
Application du statut de l'arbitrage
Gestion de la Caisse de Péréquation

Commission juridique / salles et terrains

Traitement des affaires disciplinaires
Instruction des dossiers d'homologation des salles et terrains

Secrétariat Général

La délivrance des licences
Le traitement des mutations
Le traitement des licences « T »
Les réserves concernant la qualification des joueurs-joueuses

Le comité directeur approuve ces dispositions à l'unanimité.

Le Président,
Luc VALETTE

Le Secrétaire Général,
Gilles GREGORI